

LE LOGEMENT

LE DÉPÔT DU BUDGET D'ÉQUIPEMENT DE LA SCHL

M. Bill Knight (Assiniboia): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre d'État chargé des Affaires urbaines. Déposera-t-il bientôt le budget d'équipement de la Société centrale d'hypothèques et de logement et pourquoi ce dépôt est-il déjà en retard de deux mois sur la date de celui des deux années précédentes?

L'hon. Ron Basford (ministre d'État chargé des Affaires urbaines): Je crois qu'il a été déposé, mais je vais vérifier.

* * *

L'AGRICULTURE

LE PROGRAMME D'AIDE AUX PETITES EXPLOITATIONS AGRICOLES—L'ÉTAT DES NÉGOCIATIONS AVEC LES PROVINCES—LES MODALITÉS D'APPLICATION

[Français]

M. Roch La Salle (Joliette): Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable ministre de l'Agriculture.

Étant donné qu'il a rencontré ses homologues provinciaux pour discuter du programme d'aide aux petites exploitations agricoles, lequel comporte un crédit de 150 millions de dollars, j'aimerais demander au ministre s'il peut dire à la Chambre où en sont rendues les négociations avec les provinces quant à ce programme, étant donné qu'il y a quelque temps plusieurs provinces s'opposaient aux modalités du programme?

[Traduction]

L'hon. H. A. Olson (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, la dernière de mes rencontres avec les ministres provinciaux date du 14 février. En ce qui concerne les particularités du programme applicables aux cultivateurs, il y a eu un progrès marqué, mais en ce qui concerne le partage des responsabilités administratives entre les deux paliers de gouvernement, je regrette de devoir dire, par contre, qu'il n'y a pas eu beaucoup de progrès.

M. R. E. McKinley (Huron): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture. Est-ce parce que les provinces ne veulent pas que leurs administrateurs assument la responsabilité de l'application des programmes essentiellement fédéraux? Est-ce en cela que consiste la divergence d'opinion?

L'hon. M. Olson: Pas du tout, monsieur l'Orateur. Je pense que, en somme, ce serait le contraire; elles veulent assumer plus de responsabilité et nous faire payer plus que nous n'avions proposé.

[Français]

M. La Salle: Monsieur l'Orateur, je voudrais demander au ministre s'il serait disposé à considérer l'établissement de modalités particulières d'application de ce programme pour chacune des provinces, c'est-à-dire accepter de négocier avec chaque province au lieu d'établir cette politique sur le plan national?

[Traduction]

L'hon. M. Olson: Oui, monsieur l'Orateur, nous en sommes rendus là. A la réunion du 14 février, je crois qu'il a été généralement convenu qu'on ne pouvait pas en arriver à un seul plan administratif qui s'applique exactement de la même façon à toutes les provinces, et nous essayons actuellement de négocier bilatéralement avec chaque province.

PROGRAMME D'AIDE AUX PETITES FERMES—LES ENTRETIENS AVEC LE GOUVERNEMENT DE L'Î.-P.-É.

L'hon. J. A. MacLean (Malpègue): Monsieur l'Orateur, je voudrais demander au ministre de l'Agriculture si des discussions se poursuivent actuellement entre le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard et son ministère relativement au lancement prochain d'un programme de développement des petites fermes dans cette province.

L'hon. H. A. Olson (ministre de l'Agriculture): A l'heure actuelle aucune discussion n'a lieu directement avec l'Île-du-Prince-Édouard bien que nous lui ayons transmis la même invitation qu'à toutes les autres provinces. Je crois que seulement trois provinces nous ont répondu qu'elles étaient prêtes à amorcer ces négociations mais l'Île-du-Prince-Édouard ne nous a pas encore répondu.

LES GRAINS DE PROVENDE—LES RESTRICTIONS AU TRANSPORT INTERPROVINCIAL

Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince-Albert): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture qui cherche évidemment toujours à rassurer les cultivateurs ayant le plus fort revenu possible. Je lui demande donc si, oui ou non, le gouvernement envisage de permettre aux producteurs de grains de provende des Prairies d'expédier leur production n'importe où au Canada, quelles que soient les restrictions imposées par les provinces.

L'hon. H. A. Olson (ministre de l'Agriculture): Le très honorable représentant n'est pas sans savoir que s'il n'y avait aucune restriction, telles que celles imposées aux frontières provinciales, cela compromettrait totalement le système de contingentements qui a pour but de répartir équitablement le marché pour tous les producteurs et entraînerait ainsi la disparition de ce système, ce qui, à mon avis, serait peu souhaitable.

Le très hon. M. Diefenbaker: Vous ne répondez pas à ma question. Le député devrait consulter le premier ministre suppléant qui nous a montré aujourd'hui à quoi pouvait servir l'expérience lorsqu'il s'agit de répondre à des questions. L'expérience ne se remplace pas. Je demande au ministre tout simplement si on envisage de permettre aux cultivateurs de disposer de leurs céréales fourragères indépendamment des autorités ou de la compétence provinciale.

L'hon. M. Olson: A mon avis, il ne serait pas pertinent que j'exprime des commentaires sur l'à-propos des lois provinciales ou des programmes institués par les mesures législatives provinciales.